



Mission régionale d'autorité environnementale
Région Hauts-de-France

Relevé de décisions de la séance du 10 janvier 2024

Président de la séance : Philippe GRATADOUR

Autres membres présents et délibérants :

- Pierre NOUALHAGUET
- Valérie MOREL
- Anne PONS, sauf pour les avis sur les dossiers (2023_7511, 2023_7559, 2023_7553 et 2023_7565)
- Jean-Philippe TORTEROTOT, sauf pour les dossiers de cas par cas

I Plans programmes : décisions prises dans le cadre du cas par cas

Liste des dossiers non soumis à évaluation environnementale après délibération de la MRAe

- 2023-7355 Recours Zonage d'assainissement des eaux pluviales à Senlis (60)
-

Liste des dossiers soumis à évaluation environnementale après délibération de la MRAe

- Néant

II Plans programmes : avis conformes sur les dossiers déposés dans le cadre du cas par cas « ad'hoc » (en application des articles R.104-33 deuxième alinéa à R.104-35 du code de l'urbanisme)

Avis conformes favorables

- 2023-7568 : Modification du PLU de Saint-Vast-en-Chaussée (80)

Avis conforme défavorable

- 2023-7569 : Modification du PLU d'Anhiers (59)
- 2023-7584 : Modification du PLU de Villers-Saint-Sépulcre (60)

➤

III Plan programme : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

- 2023-7509 : Révision du PLU de Barbery (60)
- 2023-7511 : Révision du PLU de Beaurieux (02)

IV Projets : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

- 2023-7559 : Centrale photovoltaïque à Leforest (62)
- 2023-7553 : Aménagement des parcelles AK397 et 380 à Trith-Saint-Léger (59)
- 2023-7565 : Aménagement d'un camping à Wailly-Beaucamps (62)

V Autres dossiers soumis à délibération

V-1. Propositions d'absence d'observations au sens des articles R.122-7 et R.122-21 du code de l'environnement

- Néant


V-2 Désignation de coordonnateurs de la MRAe pour des dossiers non soumis à délibération collégiale

- Après consultation des membres, Jean-Philippe Torterotot, membre de la MRAe, est désigné coordonnateur sur le projet d'avis relatif au projet n°2023-7556 de modification du PLU de Phalempin sur lequel lui est déléguée la compétence de statuer.
- Après consultation des membres, Philippe Gratadour, président de la MRAe, est désigné coordonnateur sur le projet d'avis relatif au projet n°2023-7608 d'implantation d'un parc agrivoltaïque sur la commune de Coulonges-Cohan sur lequel lui est déléguée la compétence de statuer.
-
- Après consultation des membres, Pierre Noualhaguet, membre de la MRAe, est désigné coordonnateur sur le projet d'avis relatif au projet n°2023-7642 de AFAF de Ficheux sur lequel lui est déléguée la compétence de statuer.

VI Autres dossiers

- Néant

Le Président de séance,



Philippe GRATADOUR